

LES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LA FRANCE ET L'EUROPE DEPUIS 1850 *

IMPACT SUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE

Philippe Guillaumet

Centre d'Économie et de finances internationales, Université de la Méditerranée

Il est généralement reconnu que l'ouverture des économies est un facteur de croissance. L'Histoire économique de la France en fournit une illustration entre 1945 et 1973. Néanmoins, depuis 150 ans, il existe des anomalies : lors de la grande décélération de l'économie au XIX^e siècle et depuis 1973. Comme les pays européens sont le principal partenaire de l'économie française et que ces pays sont parties prenantes du processus de régionalisation, il est intéressant de comprendre comment l'ouverture de l'économie française vers ces pays a influencé la croissance économique de la France. L'analyse historique nous apporte une première réponse, que nous testons grâce à un modèle causal augmenté d'une étude sur les relations de cointégration entre la croissance et les échanges de la France.

Ouverture et croissance

L'objectif de cet article est de comprendre comment les échanges commerciaux entre la France et les pays membres de l'Union européenne, ont historiquement contribué à la croissance économique de la France. Plus précisément, il s'agit d'identifier sur le long terme les caractéristiques des relations commerciales entre la France et les pays de l'Union européenne, afin d'en déterminer l'impact réel sur la croissance française. Bien que l'Europe ne soit pas la seule partenaire de la France et que le commerce extérieur ne soit pas le seul facteur de la croissance, cet angle semble intéressant compte tenu de l'intégration de plus en plus forte des pays européens. L'analyse historique peut apporter de nouveaux éléments de compréhension sur la relation entre ouverture et croissance, notamment en s'intéressant, dans notre cas, sur les relations

* Cet article a été présenté à la IVth European Historical Economics Society Conference, les 20-22 septembre 2001, Merton College, Oxford, Royaume-Uni.

commerciales entre la France et les pays européens. La présente étude est donc une approche particulière du plus large débat sur la relation ouverture et croissance.

Aujourd'hui, l'ouverture des économies nationales est largement réalisée et les théories libre-échangistes dominent la littérature économique. Les théoriciens classiques relayés par la théorie néoclassique, ont défendu l'idée selon laquelle le libre-échange améliore le bien être collectif. Le « laissez-faire, laissez-passer » a pour avantage d'optimiser l'allocation des ressources, de permettre les gains de productivité, de promouvoir l'innovation et la diffusion des technologies. L'accroissement du commerce international conduit à une spécialisation de la production et, ce faisant, augmente les niveaux de productivité dans les secteurs qui échangent, ce qui, *in fine*, bénéficie à la croissance. Les secteurs non compétitifs disparaissent et on assiste à une ré-allocation des ressources vers les secteurs concurrentiels. En outre, le commerce international permet d'augmenter l'éventail des produits consommables par les agents économiques pour un prix plus faible.

S'il est évident que, dès Smith, l'ouverture des économies est intimement liée à la croissance économique parce que l'ouverture des frontières accroît la taille des marchés, l'introduction de la croissance économique dans les modèles de commerce international date des années 1950. Findlay (1984) propose une large revue de la littérature économique utilisant le modèle néoclassique de Solow pour montrer les conséquences positives du commerce sur la croissance économique.

Empiriquement, des études comme celle de Maddison (1995) insistent sur le fait que l'ouverture des économies est un facteur non négligeable de la croissance, au même titre que le progrès technique, l'accumulation du capital physique ou l'amélioration du capital humain. Ainsi, pour Maddison, dont l'étude s'étend sur le XIX^e siècle et XX^e siècle, « *Il est [...] manifeste qu'une croissance économique rapide est étroitement liée à l'ouverture des économies* ». Le développement du commerce international a produit une spécialisation internationale, et a rendu possible la diffusion des nouvelles technologies. Les échanges internationaux ont aussi contribué à sortir de la logique malthusienne du déclin de la quantité des ressources naturelles par habitant.

D'autres études très connues, Dollar (1992), Edwards (1993), Sachs and Warner (1995), ou Harrisson (1993) ont confirmé l'idée selon laquelle les politiques commerciales libre-échangistes conduisent à une plus forte croissance économique¹. Barro et Sala-I-Martin (1995), montrent que la croissance est plus faible lorsque le commerce extérieur est protégé. Enfin, Vamvakadis (1999), démontre que la croissance économique est plus

1. On trouvera une analyse critique de ces travaux chez Rodriguez et Rodrik (1999), « Trade policy and Economic growth : a skeptik's guide to the cross-national evidence », *NBER Working Paper 708*, Avril 1999.

forte lorsque l'ouverture est généralisée plutôt que régionalisée comme l'Union européenne. Ceci laisse à penser que la régionalisation n'est pas la forme optimale d'ouverture pour la croissance économique. La France, qui participe à la construction européenne depuis 1957, aurait pu connaître une croissance plus soutenue dans le cadre d'une libéralisation généralisée de ces échanges. En l'espèce, la contribution à la croissance économique des échanges extérieurs a été indéniable lors de la période 1945-1973. Les travaux de Adams (1989) ou encore ceux de Carré, Dubois & Malinvaud (1977) entre autres, ont nettement mis en évidence cette relation positive. Pour Adams, « *Après la seconde guerre mondiale, l'expérience française est conforme à l'idée selon laquelle l'exposition à la concurrence mondiale via le commerce international et l'investissement stimule la croissance économique et les changements structurels* ».

Pour autant, et malgré le formidable développement des échanges internationaux, les mesures protectionnistes n'ont pas disparu dans les pays développés ou en voie de développement. Les thèses protectionnistes se fondent principalement sur des arguments largement connus sur lesquels nous ne nous étendrons pas. Inspirés encore aujourd'hui par les thèses mercantilistes, les gouvernants optant pour des mesures protectionnistes, fondent leurs actions sur deux idées principales. La première est bien évidemment de capter à son profit une partie du revenu mondial, en instaurant un tarif dont l'objectif est d'améliorer les termes de l'échange, ce qui accroît le bien être national. La seconde est à l'origine des politiques de substitutions aux importations ou encore des théories des industries dans l'enfance². Il s'agit pour l'État d'inférer dans la constitution de la structure productive nationale.

Le ralentissement de la croissance économique depuis la crise des années 1970 et les importantes restructurations structurelles liées aux effets de la spécialisation internationale ont certainement contribué à ce renouveau des thèses protectionnistes. Les travaux de Bairoch, (1993), (1995)³ ont souligné la correspondance au XIX^e siècle entre les politiques commerciales protectionnistes et la croissance économique dans les pays comme les États-Unis, l'Allemagne, la France. O'Rourke (1997) et (2000) a testé cette relation statistique et conclu à une relation positive entre les droits de douane et le taux de croissance. Williamson et Clemens (2001) tentent d'expliquer pourquoi la relation entre tarifs et croissance a pu être positive avant la seconde guerre mondiale et pourquoi elle est devenue négative depuis.

En ce qui concerne l'économie française, l'expérience des « trente glorieuses » pourrait conclure à l'existence d'une relation positive entre ouverture et croissance économique. Cependant depuis les années 1970, l'ouverture de l'économie française n'a jamais été aussi forte ; or, comme

2. Pour un développement complet, voir Irwin (1996), *Against the tide, an Intellectual history of free trade*, Princeton UP.

3. Même s'ils sont critiquables, voir O'Rourke (2000).

tous les pays d'Europe occidentale, elle connaît une croissance ralentie. De plus, si on se réfère à la période 1850-1914, la France a connu d'une part une période libre-échangiste pendant laquelle le rythme de croissance de l'économie s'est ralenti, d'autre part une période protectionniste contemporaine de la reprise économique (ce qui correspond au Paradoxe Williamson et Clemens).

Enfin, les ambiguïtés de la nouvelle génération des théories de la croissance dite endogène sont venues ajouter de nouveaux éléments de débats sur la question du bénéfice de l'ouverture sur la croissance économique, (Grossman et Helpman, 1991 ; Rivera-Batiz et Romer, 1991).

La question de la relation positive entre ouverture et croissance reste donc d'actualité. Nous tenterons d'apporter un élément de compréhension à cette question en nous focalisant sur le cas de la France depuis 1850. Cette approche réduit, *de facto*, les conséquences que nous pourrions tirer globalement en terme de politiques économiques. Toutefois, avant le futur élargissement de l'Union européenne, il est intéressant de s'interroger sur l'apport à la croissance économique de la France de ses principaux partenaires. Après avoir présenté l'évolution historique, en insistant sur l'orientation géographique du commerce extérieur de la France avec l'Europe. Nous effectuerons une analyse économétrique dont l'objectif est de déterminer et d'analyser l'impact des échanges franco-européens sur la croissance économique depuis 1850.

Les relations commerciales entre la France et les pays de l'Union européenne depuis 1850

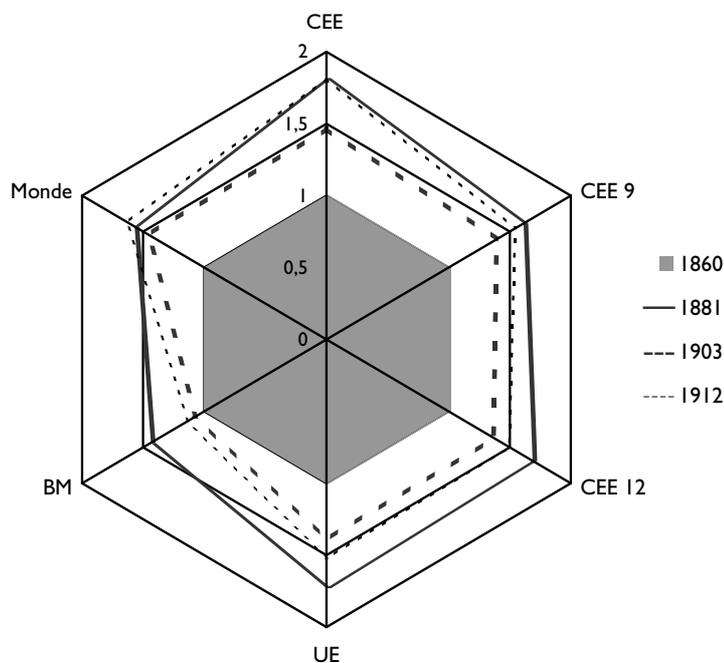
1850-1885 : une absence de relation positive entre ouverture et croissance

Depuis 1852, Napoléon III a mis la France sur les voies du libéralisme commerciale. Le traité de commerce Cobden-Chevalier du 5 janvier 1860 en est, d'une certaine façon, l'apogée. Par la suite, la France a signé de nombreux traités avec les pays européens⁴. La conséquence en est une ouverture très forte de l'économie, une concentration des échanges

4. Belgique et Turquie en 1861, Prusse et Zollverein en 1862, Italie en 1863, Suisse en 1864, Suède, Norvège, villes hanséatiques, Pays-Bas, Espagne en 1865, Autriche en 1866.

français vers l'Europe⁵ et l'augmentation de la part des importations dans l'économie (graphiques 1, 2 et A1 annexe III). Le taux d'ouverture⁶ de la France est multiplié par 1,57 entre 1860 et 1880, pour atteindre plus de 20 %. Parallèlement, le taux de douane, ratio Droit de douane/importations, diminue de 7,10 % en 1860 à 4,75 % en 1865, puis à 3,82 % en 1869.

I. Ouverture de la France vers différentes zones géographiques (1860 = 1)



Notes : Les graphiques 1,2,4,7,8,10,11 montrent une évolution dynamique de l'ouverture de l'économie française. Pour le graphique 1, la valeur de l'ouverture est normalisé à 1 en 1860.

BM : Espagne, Italie, Grèce, Algérie, Egypte, Tunisie, Maroc, Tripoli, Turquie. Monde est le taux d'ouverture calculé pour tous les pays partenaires de la France.

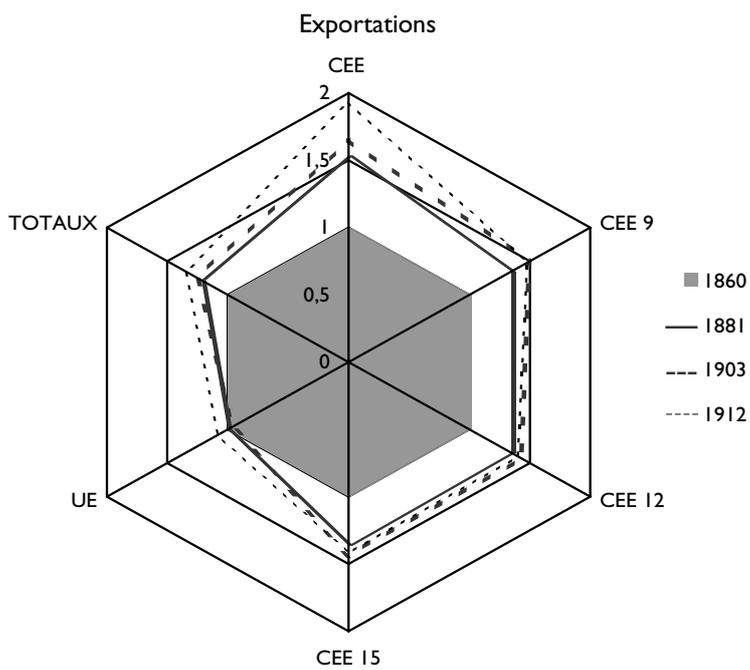
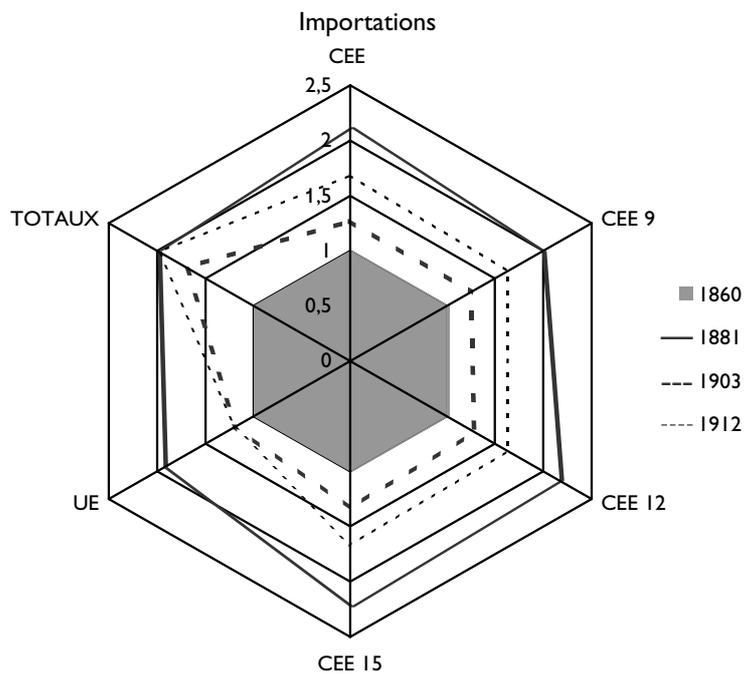
Sources : Annexe II.

Le facteur géographique a été prépondérant lors de cette ouverture puisque le taux d'ouverture calculé pour les pays limitrophes de la France a augmenté de 87 % entre 1860 et 1880. Pour le ratio d'ouverture à l'exportation, la plus forte augmentation est enregistrée pour la CEE (+ 53 %) et les pays frontaliers (+ 46 %). S'agissant du ratio d'ouverture à l'importation, on retrouve les pays frontaliers (+ 137 %) mais aussi l'UE (+ 122 %) (graphique 2).

5. Quatre groupes de pays européens sont pris en compte : CEE regroupe les 6 pays signataires du traité de Rome en 1957 ; CEE 9 les pays participant à la CEE depuis 1973 ; CEE 12, CEE 9 plus la Grèce, l'Espagne et le Portugal ; UE, CEE 12 plus l'Autriche, la Finlande et la Suède.

6. Moyenne arithmétique des exportations et importations rapportée au PIB. On trouvera, par exemple, chez Edwards (1993) ou O'Rourke (1997), une discussion sur la mesure du taux d'ouverture.

2. Ouverture aux exportations et importations de la France vers différentes zones géographiques, 1860 = 1



Source : Annexe II.

Cette expérience libre-échangiste correspond dans le temps à un ralentissement économique. Le désarmement tarifaire et l'ouverture forte n'ont pas conduit à une croissance économique forte ⁷. Entre 1855 et 1860, la moyenne du taux de croissance annuel est de 1,35 % ; il passe à 3,3 % de 1860 à 1865. Cette augmentation semble mettre en évidence la hausse soudaine de la production liée à l'ouverture. Toutefois, la fin de la décennie enregistre une moyenne de taux de croissance annuel de 0,83 %. La politique impulsée par Napoléon III a provoqué l'ouverture de l'économie française, entraînant une courte période d'accélération de la croissance, malheureusement suivie rapidement par un fort ralentissement. Pendant les années 1870, la moyenne du taux de croissance annuel est de 1,23 %. Ces chiffres sont calculés à partir de Levy Leboyer & Bourguignon (1985). Les données fournies par Toutain (1997) confirment cette évolution. Le taux de croissance annuel moyen est estimé à 2,07 de 1855 à 1864, puis il diminue à 1,20 de 1865 à 1874, puis à 1,05 en 1875-1884. Face à la crise et sous la pression de l'opinion publique et des milieux d'affaires, des mesures protectionnistes sont prises au milieu des années 1880.

1885-1913 : le retour du protectionnisme et de la croissance économique

Avec les lois de 1881, 1884, 1885, 1887 et l'adoption du tarif Méline ⁸ en 1892, la France abandonne le libre-échange comme une large majorité des pays européens ⁹. Entre 1875 et 1913, les tarifs douaniers passent de 4-6 % à 13 % en Allemagne, de 8-10 % à 18 % en Italie, de 15-20 % en Russie ¹⁰. Ces politiques protectionnistes n'ont pas empêché le retour à la fois de la croissance économique et l'augmentation du taux d'ouverture de l'économie dans les dernières années du siècle. Le taux d'ouverture de l'économie française diminue jusqu'à 15,42 % en 1894, puis atteint le niveau de 1880 en 1910. Le taux de croissance annuel moyen passe de 2,1 à 2,3 % entre 1880-89 et 1890-99, pour finalement fléchir à 1,8 % entre 1900 et 1913. Toutain (1997) donne 1,29 % pour 1875-1884, 1,81 % pour 1885-1894 et 1,57 % pour 1905-1913. Les nouvelles politiques commerciales ont, une nouvelle fois, modifié la structure du commerce extérieur de la France.

Dans un premier temps, les échanges entre la France et les pays européens ont diminué (graphique 1). L'ouverture vers les pays européens a relativement plus baissé que l'ouverture générale de l'économie. Ce recul résulte de la très forte diminution du poids des importations européennes dans le PIB français.

7. Voir annexe III.

8. Renforcé en 1897 par les « lois cadenas ».

9. Dès 1877 pour la Russie et l'Espagne, 1878 pour l'Autriche-Hongrie et l'Italie, 1879 pour l'Allemagne.

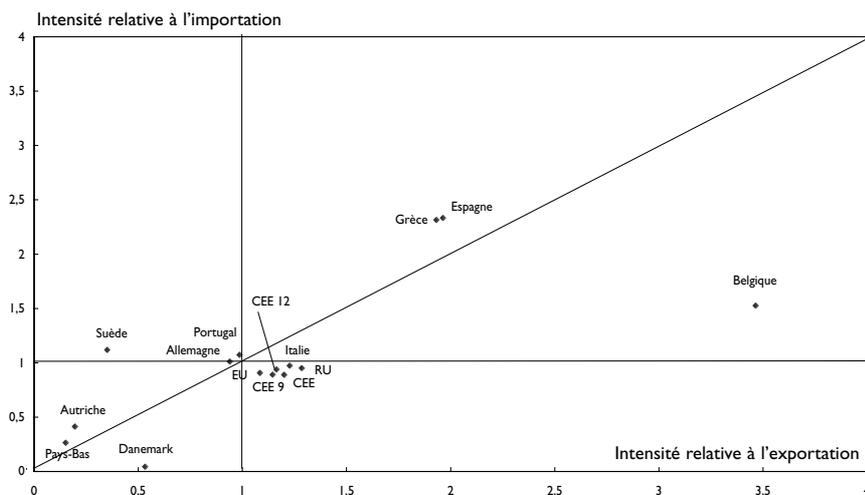
10. Bairoch (1992).

Dans un second temps, 1903-1912, les échanges européens de la France augmentent très peu. La reprise des importations européennes de la France et la stagnation de ses exportations expliquent cette faible croissance. Mais cette stagnation des exportations au niveau européen ne doit pas cacher la concentration des ventes françaises vers les pays proches, c'est-à-dire le groupe CEE (graphique 2). L'objectif des mesures protectionnistes était de diminuer le poids des importations dans la richesse nationale et d'en modifier la structure ¹¹. Entre 1885 et 1910, la part des importations de produits agricoles diminue fortement (de 35 à 20 %), au bénéfice des importations de matières nécessaires à l'industrie (de 50 à 60 %) et de produits manufacturés (15 à 20 %).

La reprise économique accroît sensiblement les importations de matières premières et, à partir de 1905, le processus d'industrialisation de l'économie française conduit à une augmentation des importations de machines. Les exportations françaises de biens manufacturés augmentent légèrement, tandis que celles de produits agricoles diminuent en faveur des exportations de matières nécessaires à l'industrie.

Cette période de reprise économique est caractérisée par un taux d'ouverture élevé, des politiques protectionnistes et une nouvelle orientation géographique. Les pays européens restent importants pour le commerce extérieur français mais, les échanges français avec eux sont plus équilibrés durant cette période (graphiques 3, A1 et A4, annexe III)

3. Intensité relative aux importations et aux exportations de la France, 1912



Note : Quand un pays est situé au-dessous de la bissectrice, la France a des relations privilégiées à l'exportation avec lui. Quand un pays est situé au-dessus de la bissectrice, la France a des relations privilégiées à l'importation avec lui. Voir annexe I.
Source : Annexe II.

¹¹. Nous nous attacherons surtout à étudier l'orientation des échanges de la France et non sa structure qui pourra faire l'objet de recherches ultérieures.

1914-1945 : une période bouleversée

Mettre en évidence une relation entre croissance et ouverture lors de cette période est très difficile, voire impossible. La conjoncture économique, comme les événements politiques, expliquent largement l'évolution des échanges entre la France et les pays européens. Cependant, le commerce extérieur français a évolué, avec notamment une forte concentration des échanges avec les pays proches (CEE) et le fort développement du commerce colonial¹².

Jusqu'à la grande dépression, le taux d'ouverture de la France stagne ou diminue légèrement de 12,43 % en 1919 à 11,27 % en 1929, mais le taux de croissance de l'économie reste assez élevé. Ainsi, le taux de croissance annuel moyen est de 7,6 % entre 1918 et 1923 et de 4,19 % de 1923 à 1928. En moyenne annuelle, le taux de douane diminue légèrement, de 5,5 % en 1918-24 à 5,23 % en 1925-29. Jusqu'en 1927, la politique commerciale reste protectionniste. Après la dénonciation de tous les traités de commerce en 1918, la France utilise des tarifs spécifiques augmentés en 1919 et 1922. Le tarif général est quant à lui augmenté en 1921. Malgré les traités de court terme signés dans les années 1920, la protection de l'économie nationale reste une priorité jusqu'au traité de commerce avec l'Allemagne en 1927. Ainsi, la part des pays européens augmente très peu dans les années 1920, de 44 % à 46 %. Entre 1920 et 1928, le taux d'ouverture baisse vers toutes les zones sauf la CEE et les colonies¹³. Le taux d'ouverture pour les colonies est multiplié par 1,17 de 1920 à 1928, alors que celui pour la CEE reste constant. Les importations françaises s'orientent sensiblement vers les colonies, tandis que le poids des exportations vers les pays européens diminue.

Pendant la crise des années 1930, les politiques de désinflation compétitive et le protectionnisme agressif ont provoqué la baisse du taux d'ouverture jusqu'à 9 %¹⁴. Le taux de douane en France ne cesse de s'accroître, passant de 14,44 % sur la période 1930-34 à 17,43 % pour 1935-39. Le tarif moyen sur les biens manufacturés est en 1931, de 30 % en France, 21 % en Allemagne, 63 % en Espagne et 48 % aux États-Unis. La France fixe des quotas d'importations rapidement étendus à tous produits importés à partir de 1931. Ce repli de l'économie sur elle-même ne bénéficie évidemment pas à la croissance. Le taux de croissance annuel moyen reste négatif (- 0,88 % de 1928 à 1933 et - 0,97 % de 1933 à 1938). La France recherche des nouveaux débouchés à cause du protectionnisme et des tensions politiques. La part des exportations de biens manufacturés vers l'Europe chute de 55,1 % à 41,1 %. Toutefois, pour le

12. Déjà amorcé avant la Première Guerre mondiale.

13. Algérie, Afrique-Occidentale française, Afrique-Equatoriale française, Togo, Cameroun, Madagascar, Réunion, Indochine, Martinique, Guadeloupe, Maroc, Tunisie.

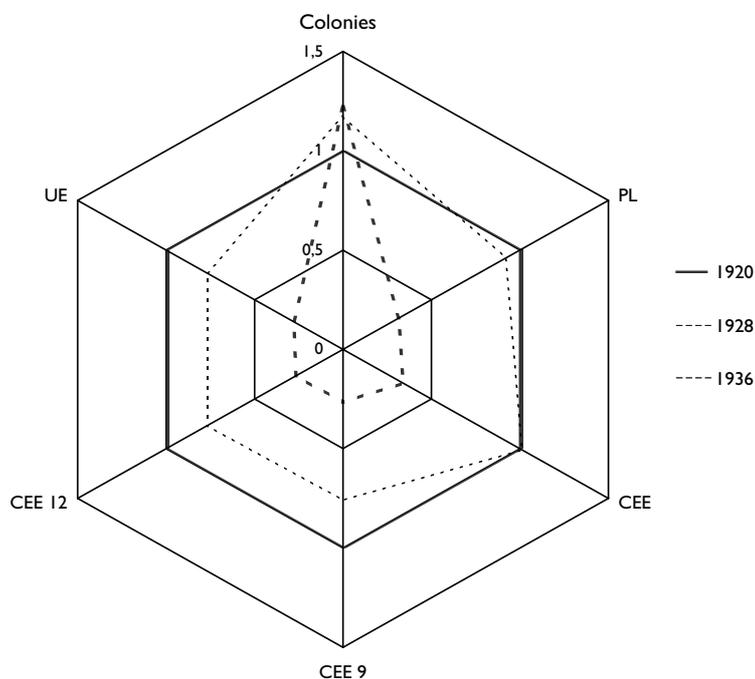
14. Cf. Villa (1993).

total des exportations, cette part diminue seulement de 62,4 % à 55,2 % entre 1928 et 1936 ¹⁵.

La grande dépression a réduit la part des importations dans le PIB et a augmenté les importations non-européennes. La stagnation des importations de matières nécessaires à l'industrie et des biens manufacturés s'explique par la crise économique. Les colonies et les pays non-européens fournissent la France en produits agricoles.

C'est moins des difficultés économiques internes qu'un événement extérieur qui ont causé le retour du protectionnisme ¹⁶. Les changements de politiques commerciales ont fortement influencé la structure du commerce extérieur. Cependant, son impact sur la croissance économique de la France n'est pas sensible, les conditions politiques en Europe après la grande crise n'étant pas optimales pour une quelconque reprise économique.

4. Ouverture de la France vers différentes zones géographiques, 1920 = 1



Note : Pays frontaliers de la France.
Source : Annexe II.

15. Annuaire statistique de la France, 1966.

16. Même si on peut estimer que les difficultés du commerce extérieur français débutent avant la crise, voir Sauvy (1984).

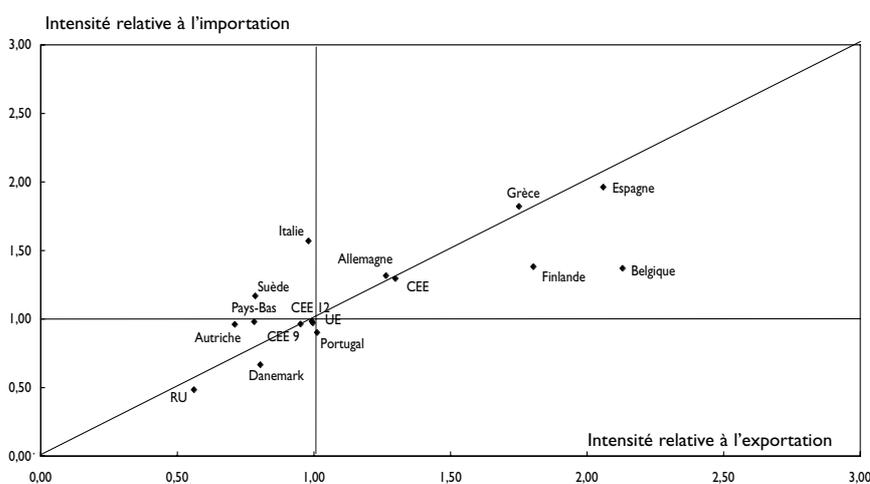
1945-1975 : les échanges, source de croissance

Cette période reste, pour l'économie française, la seule où la relation positive entre croissance et ouverture peut être mise en évidence.

De 1945 à 1973, l'économie française a connu une longue période de croissance. Le taux de croissance annuel moyen du PIB était de 4 % entre 1952 et 1959, de 5,7 % entre 1960 et 1965 et de 4,8 % entre 1966 et 1972. Les échanges extérieurs de la France ont connu, eux aussi, une très forte croissance. Toutefois, le taux d'ouverture reste assez bas autour de 10 %. Ce n'est qu'à la fin des années 1960 qu'il commence véritablement à augmenter. Ainsi, le taux d'ouverture moyen passe de 10,47 % entre 1962 et 1967 à 12,23 % de 1967 à 1972 (annexe III).

Les changements institutionnels sont particulièrement déterminants quant à la structure du commerce extérieur français. Depuis 1947, et les accords du GATT, la France s'est engagée dans la voie du libre-échange, sans que pour autant, comme le souligne Adams (1989), ses échanges avec les autres pays riches aient particulièrement changé. C'est avec le processus de décolonisation¹⁷ et surtout la construction européenne que l'orientation des échanges de la France est fondamentalement modifiée. Avec l'établissement de la CEE en 1957, la France s'engage dans le désarmement tarifaire. Ainsi, entre 1958 et 1962, la France réduit de 40 % les droits communautaires et supprime tous les quotas. En 1968, tous les tarifs entre les pays membres disparaissent et sont remplacés par

5. Intensité relative des exportations et importations de la France (1952)



Source : Annexe II.

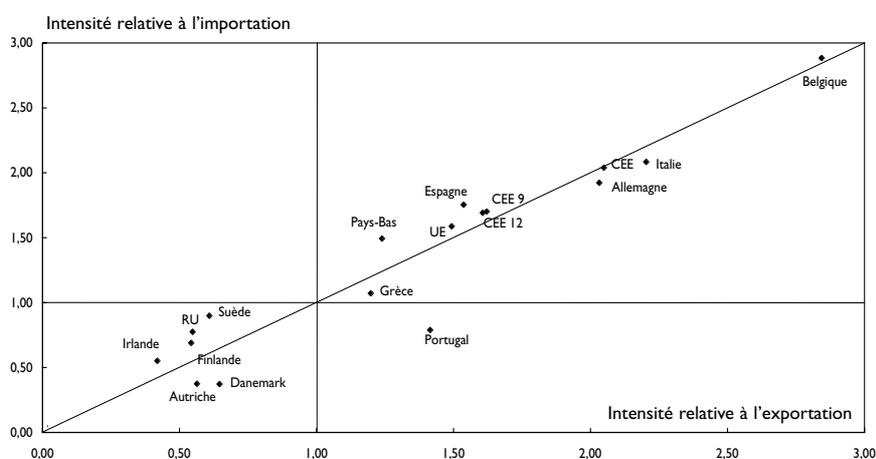
17. Notamment, le Maroc et la Tunisie en 1956 et l'Algérie en 1962.

le Tarif extérieur commun (TEC). Entre 1968 et 1972, le TEC est diminué plusieurs fois. Ainsi, le taux de douane baisse de 23 % à 12 % entre 1957 et 1972.

En 1957, la Belgique, l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Italie représentent 21,33 % des importations françaises et 25 % de ses exportations. En 1972, ces chiffres atteignent respectivement 50 et 48 %. La CEE a sans nul doute provoqué une augmentation des échanges entre la France et ces pays (graphiques 5, 6, A2 et A3 annexe III). Le taux d'ouverture calculé pour la CEE est multiplié par 2 de 1960 à 1970. L'accroissement des échanges de la France pendant les années 1960 est surtout une réalité européenne, dans la mesure où le taux d'ouverture de la France n'a augmenté que de 18 % entre 1960 et 1970 (annexe III).

Les relations commerciales de la France avec les pays hors-CEE augmentent relativement moins vite (sauf pour l'Irlande et l'Espagne). En 1970, la part des échanges français avec la CEE dans le PIB représente 6,27 % et dépasse le niveau de 1880 (5 %). La croissance de l'ouverture est notamment impulsée par les importations en provenance de la CEE (multiplication par plus de 2 entre 1960 et 1970). La construction européenne a aussi permis à la France de dégager de forts excédents agricoles. Grâce à la Politique agricole commune, la France accroît fortement ces exportations agricoles vers la CEE (de 12,6 % en 1963 à 20,1 % en 1969) ¹⁸. S'agissant des importations de produits agricoles en provenance de la CEE, elles ont augmenté (de 8,4 à 8,8 % entre 1963 et 1969) alors que celles en provenance de la CEE 12 et UE ont diminué.

6. Intensité relative des exportations et importations de la France (1970)



Source : Annexe II.

¹⁸. Dans le même temps, les exportations de produits industriels vers la CEE atteignent 30 % des exportations totales de ce type de produits (17,8 % en 1958).

Les années 1960 sont un tournant pour le commerce extérieur français avec une forte concentration des échanges vers les pays européens. Toutefois, il ne faut pas négliger non plus l'effet « rattrapage » des niveaux de la fin du XIX^e après les deux guerres mondiales et la Grande Dépression. Notre analyse historique souligne que les pays européens ont été les premiers à bénéficier de la croissance des échanges français. La fin du commerce colonial est déterminante. La part de ce commerce s'effondre de 24 % en 1960 à 9 % en 1970. Mécaniquement, sans la création de la CEE, l'évolution du commerce extérieur français aurait pu être la même.

Depuis 1975 : un ralentissement économique malgré l'ouverture croissante

Avec le choc pétrolier de 1973, la France, comme la plupart des pays européens, entre dans une période de croissance ralentie. Le taux de croissance annuel moyen diminue (3,9 % sur la période 1970-79, 1,3 % en 1990-97¹⁹). En même temps, le taux d'ouverture de l'économie passe de 14,6 % en 1973 à 20,1 % en 1984, puis, après avoir diminué jusqu'en 1993 (16,7 %), il reprend sa progression pour dépasser les 20 % en 1999. Historiquement, ces taux correspondent à l'apogée de la période libérale du XIX^e siècle (1879-1880) et aux taux d'ouverture enregistrés à la fin de la période protectionniste (1910-1913).

Le Royaume-Uni, le Danemark et l'Irlande rejoignent la CEE en 1973. Les neuf pays s'accordent sur un plan de désarmement tarifaire. Les pays de l'AELE²⁰ et la CEE signent des accords commerciaux. Entre 1970 et 1980, l'ouverture vers la CEE 9 augmente moins vite que l'ouverture de la France en général. L'effet CEE est plus faible que par le passé, bien qu'il soit réel pour le commerce entre la France et l'Angleterre. En 1980, les échanges avec l'Angleterre représentent 1,13 % du PIB tandis que ce ratio était de 3,73 % en 1890. En outre, durant cette période, le taux d'ouverture de la France vers les pays méditerranéens augmente plus vite que pour n'importe quelle autre zone géographique. Les accords commerciaux signés dans les années 1970 avec l'Espagne et le Portugal, qui leur ouvrent largement le marché français, peuvent expliquer ce phénomène.

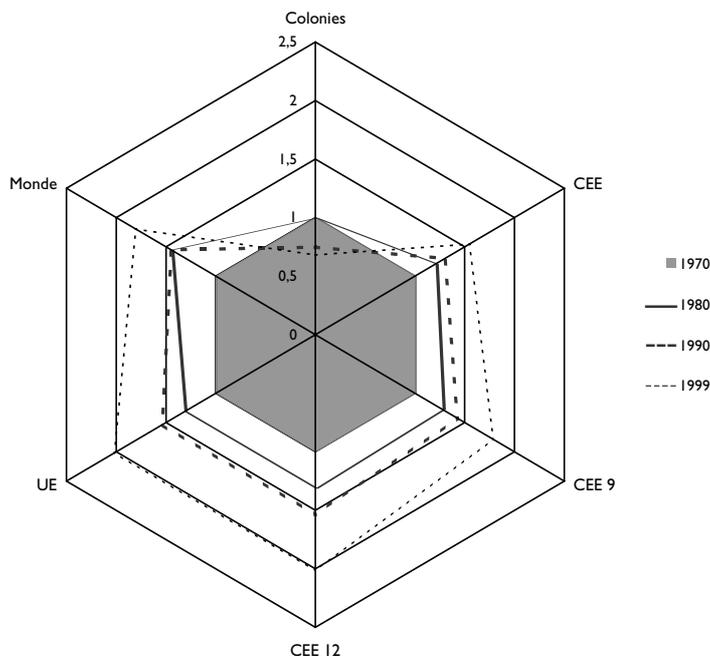
Le commerce extérieur français s'oriente relativement hors de l'Europe dans les années 1970. Le ratio des importations sur le PIB s'accroît de 50 % de 1970 à 1980 tandis que celui calculé pour la CEE 9 augmente seulement de 30 %. Compte tenu de la hausse du prix de

19. Nous ne négligeons pas les périodes de croissance 1986-1991 et 1997-2001 qui pourtant n'inversent pas la tendance.

20. Association européenne de libre-échange. Après le départ du Royaume-Uni et du Danemark, elle regroupe l'Autriche, la Finlande, l'Islande, le Portugal, la Suède et la Suisse.

l'énergie, ce changement n'est pas étonnant. Cependant, on observe le même processus pour les exportations : 40 % contre 26 %. Les échanges français avec la CEE 9 augmentent, mais leur poids dans le commerce extérieur français diminue : de 53 % à 48 % pour les exportations et de 48 à 38 % pour les importations. Lors de cette décennie, c'est moins l'élargissement de la CEE que la conjoncture internationale qui a influencé le commerce extérieur.

7. Ouverture de la France vers différentes zones géographiques (1970 = 1)



Source : Annexe II.

La Grèce rejoint officiellement la CEE en 1981 avec un programme de baisse des tarifs de 5 ans. L'Espagne et le Portugal entrent dans la CEE en 1986 et acceptent un programme de désarmement tarifaire de 7 ans. Cette même année, les 12 membres de la CEE signent l'Acte Unique européen, qui planifie le marché unique européen en 1993.

Parallèlement à ces changements institutionnels, l'ouverture de l'économie française stagne pendant les années 1980. Toutefois, impulsés par les trois nouveaux membres, les échanges français avec les pays européens augmentent. Les exportations vers la CEE 12 sont multipliées par 1,18 alors que ceux vers la CEE le sont par 1,06 ; pour l'ensemble des exportations, le multiplicateur est de 1,04.

Après les deux chocs pétroliers, les importations françaises se concentrent à nouveau sur l'Europe. Le poids des importations dans le

PIB diminue, alors que le ratio calculé pour les importations en provenance de l'UE augmente fortement. La France a intensifié ses relations avec les pays européens, particulièrement avec le Portugal, l'Espagne et la Grèce, suite à la forte croissance des importations en provenance de deux premiers cités.

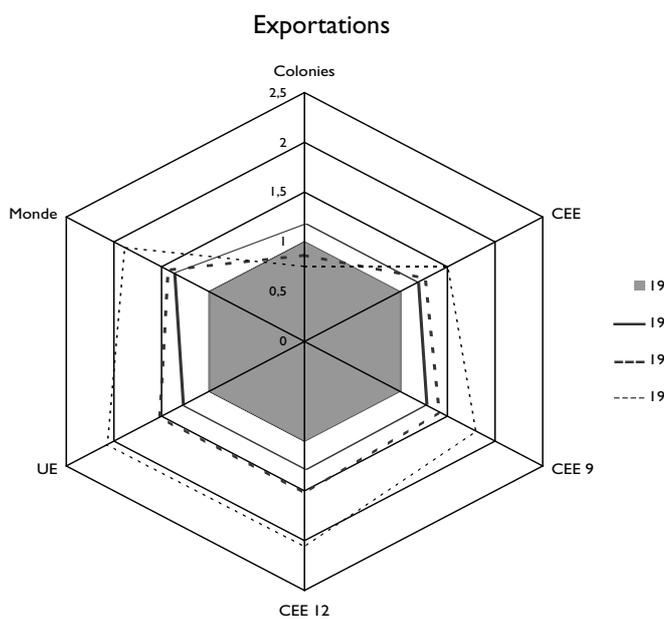
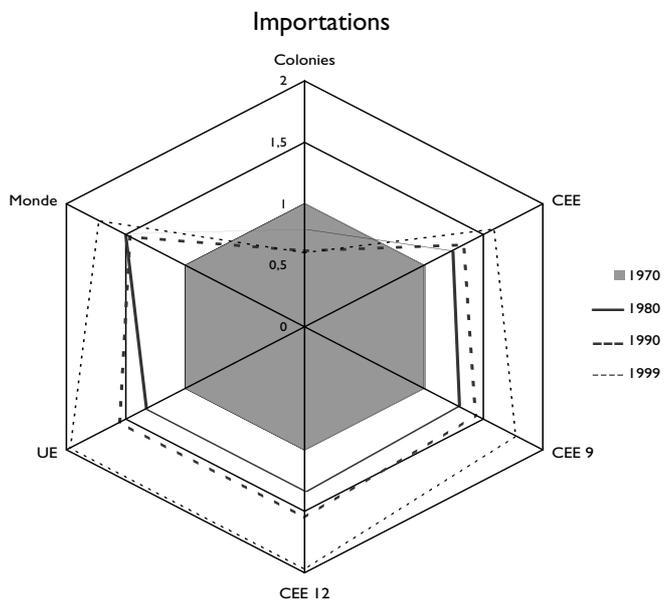
En 1995, l'Autriche, la Suède et la Finlande deviennent membres de l'UE. L'ouverture de la France vers les deux premiers augmente significativement. L'effet de cet élargissement est réel. Toutefois, comme l'ouverture vers la CEE 12 et vers l'UE augmente au même rythme, on ne peut pas l'attribuer spécifiquement aux trois nouveaux membres. La croissance des exportations françaises vers l'UE est nettement plus forte que celle des exportations françaises totales. S'agissant des importations, l'évolution est sensiblement la même. La croissance des importations françaises en provenance de l'UE est plus forte que celle des importations totales (respectivement 1,26 et 1,17). Mais cette croissance n'est pas le fait des nouveaux membres.

Depuis 1973, le ratio exportations sur PIB, en ce qui concerne les pays membres de l'UE est passé de 8,5 % à 13,7 %. Ce même ratio pour les importations a augmenté dans les mêmes proportions (8,9 à 13,6 %). Pendant ce temps, la croissance économique a fortement ralenti. Il n'y a donc pas de preuve que l'intensification des échanges commerciaux entre la France et l'UE ait eu un impact positif sur la croissance économique de la France (annexe III, graphique 13).

Avant même la création de l'Union européenne, les pays européens ont eu une grande importance dans les échanges extérieurs de la France. Mais notre analyse historique montre que l'impact positif des échanges de la France avec ces pays dépend particulièrement des conditions politiques et économiques. En outre, depuis 150 ans, il reste difficile d'observer une relation positive entre ouverture et croissance économique, si on excepte la période 1945-1973. Le traité de 1860 a considérablement accru le poids du commerce extérieur dans la richesse nationale, mais dans le même temps, la croissance économique s'est interrompue. Face à la crise, le gouvernement français adopte des mesures protectionnistes et la croissance reprend. Pendant l'entre-deux-guerres, les conditions européennes (politiques et économiques) et le commerce colonial ont influencé le commerce extérieur français. La fin du commerce colonial, la forte concentration des échanges de la France vers l'Europe et une forte croissance économique caractérise les « trente glorieuses ». La création de la CEE a eu un fort impact sur le commerce extérieur français, mais le taux d'ouverture est resté relativement faible. Après 1973, les vagues successives d'élargissement ont conduit à une forte intensification des échanges de la France avec les pays membres de l'Union. L'implication de la France à la fois dans la construction européenne et dans le processus de libéralisation des échanges au sein du GATT puis de l'OMC ont conduit à l'ouverture de plus en plus forte de l'économie française.

Malheureusement, depuis cette date, le taux de croissance du PIB a une tendance à la baisse.

8. Ouverture à l'exportation et importation de la France vers différentes zones géographiques, 1970 = 1



Source : Annexe II.

Malgré tous les changements technologiques, institutionnels et politiques depuis 1860, les pays européens ont tenu un rôle primordial pour l'économie de la France. La part moyenne des importations en provenance de ces pays dans le total des importations est de 54 % entre 1854 et 1913, et de 55 % entre 1957 et 1999. Les exportations vers les pays membres de l'Union européenne représentent 67 % des exportations totales françaises entre 1854 et 1913 et 57 % entre 1957 et 1999. À cette date, les pays de l'UE assuraient 67 % du commerce extérieur français. Ces chiffres ne permettent pas de négliger l'impact des relations commerciales entre la France et les pays européens sur la croissance économique française. De nombreux facteurs peuvent tout aussi bien expliquer l'évolution du taux de croissance d'une économie que le commerce extérieur. Néanmoins, s'il existe une relation directe positive entre l'ouverture et la croissance économique une analyse économétrique, devrait la mettre en évidence.

Les échanges extérieurs et la croissance

Il existe de très nombreuses études économétriques sur la relation entre l'ouverture et le commerce extérieur. Ces études peuvent être distinguées selon leur méthodologie. D'une part des études basées sur les coefficients de corrélation, fonctions de production ou encore celles utilisant les données de panel. Pour celles-ci, généralement, la relation entre croissance et ouverture est significative et positive. (Bahmani-Oskooe et Niroomand, 1999 ; Afxentiou et Serletis, 1992 ; Harrison, 1995 ; Michaely, 1977 ; Balassa, 1978 ; Feder, 1983 ; ou encore Esfahani, 1991).

D'autre part des études utilisant les tests de causalité et/ou celles qui s'intéressent à une économie particulière remettent en cause le sens de la relation (Jung et Marshall, 1985 ; Moosa, 1999 ; Dhawan et Bisawal, 1999 ; Kwan et alii, 1996 ; Liu, Song et Romilly, 1997).

Notre étude est basée sur les tests de causalité à la Granger pour la dynamique de court terme et sur des tests de cointégration avec terme à correction d'erreur pour l'analyse de l'équilibre de long terme entre ces variables.

Les données utilisées sont le PIB, les exportations et les importations pour deux périodes ²¹ : 1854-1913 et 1957-1999. Ces deux périodes sont divisées en deux sous-périodes selon l'analyse historique précédente : (i) 1854-1885, la période libérale avec un taux d'ouverture en augmentation et un ralentissement de la croissance économique ; (ii) 1885-1913 : période protectionniste avec reprise économique et taux d'ouverture

21. La relation pour l'entre-deux-guerres a été testée. Cependant pour des raisons historiques et économétriques les résultats ne seront pas présentés.

élevé ; (iii) 1957-1974 : taux d'ouverture relativement bas et très forte croissance économique ; (iv) 1974-1999 : élargissement de la CEE, crise économique et taux d'ouverture en forte augmentation.

« PIB » est le logarithme du PIB réel fourni par *Levy-Leboyer et Bourguignon (1985)* pour le XIX^e siècle et par les *Statistiques financières internationales (FMI)* pour 1957-1999. « XUE » (MUE) est le logarithme des exportations (Importations) en valeurs réelles vers (en provenance de) l'UE²².

Pour les importations et les exportations, l'*Annuaire statistique de la France* et les *Annales du commerce extérieur de la France* ont été utilisées pour le XIX^e siècle. Pour le XX^e siècle, les données sont tirées de *Direction of trade statistics (FMI)* et des *Annuaire statistiques de la France (INSEE)*.

Tests de racine unitaire

La stationnarité des variables utilisées détermine la justesse de la spécification d'un modèle VAR. C'est pourquoi, les tests de racine unitaire développés par Fuller (1976) et Dickey et Fuller (1979), Phillips-Perron (1988) et aussi KPSS²³ (1992) sont utilisés pour déterminer l'ordre d'intégration de nos variables. L'hypothèse nulle pour les tests ADF et PP est l'existence d'une racine unitaire alors que pour le test KPSS, l'hypothèse nulle est la stationnarité en niveau ou autour d'un *trend*.

Pour le test de racine unitaire ADF, l'équation se présente sous la forme suivante :

$$\Delta X_t = \alpha + \beta t + \rho X_{t-1} + \sum_{i=1}^q \delta_i \Delta X_{t-i} + \mu_t \quad (1)$$

où X_t est la variable considérée en niveau, t est le *trend*, μ_t est le terme d'erreur de moyenne nulle et de covariance constante dans le temps. q , le retard optimal est estimé selon le critère d'information d'Akaike, Δ , signe de la différence première. Si l'hypothèse nulle $\rho = 0$ n'est pas rejetée, la série contient une racine unitaire et elle est donc non stationnaire.

22. PIB, MUE et XUE sont des données annuelles.

23. Kwiatkowski, Phillips, Schmidt et Shin.

I. Tests de racine unitaire

Niveau

	1856-1913				1856-1885				1885-1913			
	ADF	PP	KPSS		ADF	PP	KPSS		ADF	PP	KPSS	
			η_{μ}	η_{t}			η_{μ}	η_{t}			η_{μ}	η_{t}
PIB	-2,93	-0,44	2,07 [*]	0,15 [*]	-2,32	-0,24	1,07 [*]	0,10	-1,93	-0,7	0,98 [*]	0,11
XUE	-4,58 ^{**}	-5,49	1,73	0,20 [*]	-3,05	-4,81	0,87 [*]	0,19 [*]	-3,05	-1,81	1,02 [*]	0,1
MUE	-2,21	-6,49	1,4 [*]	0,36 [*]	-2,70	-3,83	1,09 [*]	0,17 [*]	-1,65	-1,8	0,469 [*]	0,24 [*]

Première différence

	1856-1913				1856-1885				1885-1913			
	ADF	PP	KPSS		ADF	PP	KPSS		ADF	PP	KPSS	
			η_{μ}	η_{t}			η_{μ}	η_{t}			η_{μ}	η_{t}
PIB	-6,74 ^{**}	-50,15 ^{**}	0,04	0,03	-4,48 ^{**}	-25,5 [*]	0,07	0,06	-4,52 ^{**}	-23,4 [*]	0,08	0,08
XUE	-6,88 ^{**}	-50,27 ^{**}	0,245	0,07	-5,23 ^{**}	-25,3 [*]	0,25	0,05	-5,46 ^{**}	-27,2 [*]	0,12	0,08
MUE	-7,82 ^{**}	-54,57 ^{**}	0,31	0,12	-5,88 ^{**}	-28,7 [*]	0,25	0,05	-4,33 ^{**}	-23,89 [*]	0,32	0,04

Niveau

	1957-1999				1957-1974				1974-1999			
	ADF	PP	KPSS		ADF	PP	KPSS		ADF	PP	KPSS	
			η_{μ}	η_{t}			η_{μ}	η_{t}			η_{μ}	η_{t}
PIB	-2,63	-1,22	1,45 [*]	0,36 [*]	-2,54	0,15	0,7 [*]	0,08	-3,72	0,04	0,96 [*]	0,06
XUE	-2,46	-1,78	1,43 [*]	0,34 [*]	-0,88	0,01	0,69 [*]	0,08	-3,31	0,71	0,93 [*]	0,05
MUE	-2,51	-1,73	1,39 [*]	0,36 [*]	-3,59	0,22	0,7 [*]	0,06	-1,78	0,15	0,88 [*]	0,14

Première différence

	1957-1999				1957-1974				1974-1999			
	ADF	PP	KPSS		ADF	PP	KPSS		ADF	PP	KPSS	
			η_{μ}	η_{t}			η_{μ}	η_{t}			η_{μ}	η_{t}
PIB	-3,14 [*]	-15,6 [*]	0,84 [*]	0,11	-6,16 ^{**}	-11,8 [*]	0,16	0,1	-3,49 [*]	-23,6 [*]	0,05	0,05
XUE	-5,35 [*]	-38,7 [*]	0,44	0,07 [*]	-4,66 ^{**}	-17,5 [*]	0,08	0,07	-4,6 ^{**}	-21,6 [*]	0,16	0,06
MUE	-5,9 ^{**}	-43,5 ^{**}	0,62 [*]	0,09	-4,43 ^{**}	-15,5 [*]	0,1	0,07	-4,97 ^{**}	-30,7 [*]	0,1	0,1

Notes : Valeurs critiques ADF et PP : Mac Kinnon (1991). Constante et trend inclus. Les valeurs critiques pour η_{μ} et η_{t} à 5 % sont respectivement 0,463 et 0,146.

Le test KPSS est fait avec deux retards. La première colonne correspond aux tests de stationnarité en niveaux des variables η_{μ} ; la seconde colonne donne le test de stationnarité autour d'un trend η_{t} .

Tests de cointégration

L'analyse du tableau 1 conclut que l'ordre d'intégration de nos variables est égal à 1. Pourtant, il est possible qu'une combinaison linéaire de ces variables soit stationnaire et donc cointégrée. Si tel est le cas, les tests utilisant les différences premières de ces variables pourraient conduire à de mauvaises interprétations. En utilisant la méthodologie de Johansen (1988) et Johansen et Juselius (1990) basée sur la procédure du maximum de vraisemblance, on peut déterminer la présence ou non de vecteurs de cointégration parmi nos séries temporelles non stationnaires. Un modèle VAR à trois dimensions d'ordre p est spécifié.

$$X_t = \sum_{i=1}^p A_i X_{t-i} + \Phi D_t + \varepsilon_t \tag{2}$$

où X_t est le vecteur de variables non stationnaires [PIB, XUE, MUE], ε_t est un vecteur à trois dimensions des termes d'erreurs. D_t est un vecteur des variables déterministes comme la constante et le *trend*. p , le retard optimal déterminé par le critère d'information Akaike (tableau 2).

2. Retard optimal, p

	1854-1913	1854-1885	1885-1913
PIB, XUE, MUE	2	1	3
	1957-1999	1957-1974	1974-1999
PIB, XUE, MUE	2	4	2

3. Tests de cointégration

	1856-1913		1957-1999	
hypothèses nulles	$H_0 : r=0$		$H_0 : r=0$	
Tests	λ -max	Trace	λ -max	Trace
PIB, XUE, MUE	20,12	30,53*	25*	35,68**

Notes : Valeurs critiques à 5 % : 21 pour λ -max et 29,7 pour Trace ; trend non inclus. L'hypothèse $r > 1$ n'a pas été rejetée dans tous les cas.

Le tableau 3 met en évidence la présence de relations de cointégration. Il s'agit donc de déterminer puis d'introduire le terme correcteur d'erreur dans le VAR.

Pour la période 1854-1913, les statistiques de la Trace et de λ -max suggèrent l'existence d'une relation de cointégration. La normalisation de la relation de cointégration se fait sur XUE car elle est la seule des trois

variables à avoir un coefficient d'ajustement significatif – 0,3 (0,07) ²⁴. Le terme correcteur d'erreur (ECM) est :

$$\begin{array}{l} \text{ecm} = \text{XUE} - 0,81 * \text{PIB} - 0,08 * \text{MUE} \\ \text{SE} \qquad \qquad (0,16) \qquad (0,16) \end{array}$$

Pour la seconde période, le même raisonnement conduit à normaliser notre relation de cointégration sur XUE avec un coefficient d'ajustement de – 0,63 (0,04). L'ECM s'écrit :

$$\begin{array}{l} \text{ecm} = \text{XUE} - 1,51 * \text{PIB} - 0,21 * \text{MUE} \\ \text{SE} \qquad \qquad (0,22) \qquad (0,11) \end{array}$$

Nous pouvons donc maintenant étudier les relations de causalité de court et de long terme. Pour cela, nous utilisons le modèle à correcteur d'erreur à trois variables suivant :

$$\begin{aligned} \Delta X_t &= \alpha + \sum_{i=1}^{p-1} a_i \Delta X_{t-i} + \sum_{j=1}^{p-1} b_j \Delta Y_{t-j} + \sum_{k=1}^{p-1} c_k \Delta Z_{t-k} + \theta \text{ecm}_{t-1} + \mu_t \\ \Delta Y_t &= \alpha + \sum_{i=1}^{p-1} d_i \Delta X_{t-i} + \sum_{j=1}^{p-1} e_j \Delta Y_{t-j} + \sum_{k=1}^{p-1} f_k \Delta Z_{t-k} + \phi \text{ecm}_{t-1} + \mu'_t \quad (3) \\ \Delta Z_t &= \alpha + \sum_{i=1}^{p-1} g_i \Delta X_{t-i} + \sum_{j=1}^{p-1} h_j \Delta Y_{t-j} + \sum_{k=1}^{p-1} l_k \Delta Z_{t-k} + \phi \text{ecm}_{t-1} + \mu''_t \end{aligned}$$

où μ , μ' , μ'' , sont les termes d'erreur ; Δ est le signe de la première différence et Ecm_{t-1} est le terme correcteur d'erreur retardé d'une période issue de notre relation de cointégration. Comme les sous-périodes ne contiennent pas suffisamment d'observations pour tester la cointégration, le modèle est estimé dans ce cas sans le terme correcteur d'erreur. Si nous n'incluons pas l'ECM, le modèle peut être mal-spécifié et conduire à des conclusions erronées à propos de la direction de la causalité.

Il y a donc deux sources de causalités de X_t par Y_t , via les termes dynamiques retardés ΔY_t si tous les b_j ne sont pas nuls ou via l'ECM terme retardé si θ est non nul. De la même façon Y_t est causé au sens de Granger par X_t via les termes dynamiques retardés X_t si tous les d_i sont non nuls ou via l'ECM retardé si ϕ est différent de 0. Cette hypothèse sera testée par les méthodes standards telles que le test de Fisher.

Résultats et commentaires

Les tests de cointégration montrent qu'il existe une relation de long terme entre les exportations françaises vers l'UE, le PIB et les importations

24. Les écarts-types sont entre parenthèses.

25. Par facilité d'écriture, nous ne précisons pas à chaque fois qu'il s'agit des exportations françaises vers les pays membres de l'Union européenne. Il en sera de même pour les importations. Lorsque la confusion sera possible, nous précisons de quelles exportations ou importations il s'agit.

françaises en provenance de l'UE ²⁵. Pour les deux grandes périodes, ces relations sont identiques, les importations et le PIB ont un impact positif sur les exportations à long terme : (i) Entre 1854 et 1914, une augmentation du PIB et des importations influence favorablement les exportations principalement *via* le terme correcteur d'erreur ; (ii) Entre 1957-1999, on montre que l'augmentation de la croissance économique cause une augmentation des exportations *via* les termes dynamiques et le terme ECM. Donc, l'hypothèse de la croissance tirée par les exportations doit être rejetée dans le long terme. À court terme, comme nous l'évoquions plus haut, cette relation est mise en évidence entre 1957 et 1974.

4. Résultats pour 1856-1913

En italiques, les signes sont négatifs.

1856-1913	1856-1885	1885-1913
$\Delta XUE \Rightarrow \Delta PIB^{**}$	$\Delta MUE \Rightarrow \Delta XUE^{***}$	$\Delta XUE \Rightarrow \Delta PIB^{**}$
$\Delta MUE \Rightarrow \Delta XUE^{***}$	$\Delta XUE \Rightarrow \Delta MUE^*$	$\Delta PIB \Rightarrow \Delta MUE^{**}$
$\Delta ECM \Rightarrow \Delta XUE^{***}$		

* à 10 %.

** à 5 %

*** Significatif à 1 %.

5. Résultats pour 1957-1999

En italiques, les signes sont négatifs.

1957-1999	1957-1974	1974-1999
$\Delta PIB \Rightarrow \Delta XUE^{**}$	$\Delta XUE \Rightarrow \Delta PIB^*$	$\Delta PIB \Rightarrow \Delta XUE^{**}$
$ECM \Rightarrow \Delta XUE^{***}$	$\Delta MUE \Rightarrow \Delta PIB^{**}$	$\Delta PIB \Rightarrow \Delta MUE^{**}$
$ECM \Rightarrow \Delta MUE^{***}$		$\Delta XUE \Rightarrow \Delta MUE^*$

* à 10 %.

** à 5 %

*** Significatif à 1 %.

Entre 1856 et 1913, la variation des importations entraîne positivement celle des exportations, ce qui peut s'expliquer par l'utilisation des importations dans le processus productif des exportations. On peut aussi l'analyser comme l'interpénétration des économies européennes puisque cette causalité disparaît dans la période protectionniste. Après 1885, on peut estimer que les importations sont utilisées principalement pour l'économie domestique. Le sens de la causalité entre les importations et le PIB entre 1885-1914 tend à le prouver. En effet, la croissance de la production nationale induit favorablement l'augmentation des importations.

La période libérale a conduit à l'accroissement des échanges franco-européens, mais, en suivant les tests de causalités, cette intensification commerciale n'a pas influencé le PIB. Le changement de politiques

commerciales dans les années 1880 ne permet pas de modifier cette relation. Aussi, cette absence de relation positive peut s'analyser comme une inadéquate structure des exportations pour impulser la croissance économique. L'autre explication possible, qui répond à un certain équilibre comptable, serait que les exportations sont le signe et le révélateur d'un manque de consommation domestique.

Depuis la création de la CEE en 1957, deux relations tout à fait opposées lient le commerce extérieur et la croissance économique. De 1957 à 1974, la croissance des importations et des exportations est une source de croissance. Les variations de court terme des échanges causent positivement au sens de Granger celles du PIB. Durant cette période, l'ouverture sur l'Europe a eu un impact positif sur la croissance. Mais après 1974, la relation s'inverse. Ainsi, pendant cette période de ralentissement économique et de l'explosion du taux d'ouverture de l'économie française, les échanges sont tirés par la croissance. Les conditions économiques et institutionnelles peuvent en partie expliquer ce changement radical. Durant la première sous-période, 1957-1974, le taux d'ouverture était relativement bas, tout en augmentant en tendance, avec les pays les plus proches et qui avaient avec la France des relations commerciales historiques. Mais par la suite, les différents élargissements de la CEE ne concernaient pas directement l'économie française, si on excepte le cas de l'Espagne et du Portugal. Même pour ces derniers, compte tenu des accords de commerce signés bien avant 1986, une large part de l'augmentation du taux d'ouverture de la France vers ces pays s'est produit dans les années 1970 et au début des années 1980.

Conclusion

L'analyse historique confirme l'absence de relation positive entre ouverture et croissance économique dans le cas de la France depuis 1860. Le traité de 1860 a provoqué une forte augmentation de l'ouverture, principalement vers les pays limitrophes dans un premier temps, puis assez généralisé. Cependant, les tests de causalités ne mettent pas en évidence un quelconque effet sur la croissance. Le retour du protectionnisme a conduit à une réorientation, ou plutôt un réajustement, du commerce extérieur français vers les pays proches mais aussi vers les colonies. Durant cette période, les échanges n'ont pas non plus eu d'influence directe sur la croissance, alors que le taux d'ouverture restait relativement élevé. La croissance de la richesse nationale, en revanche, induisait la hausse du niveau d'importations.

Jusqu'aux années 1960, la structure du commerce extérieur français reste assez proche de celle de la fin du XIX^e siècle. Dans son orientation géographique et sa structure, le commerce extérieur français connaît de

profonds changements avec la création de la CEE et la décolonisation. C'est la seule période (1957-1974) pendant laquelle nos tests économétriques mettent en avant le rôle positif des échanges sur la croissance économique. Comme l'augmentation du taux d'ouverture de la France vers l'UE est le résultat de l'augmentation des échanges avec les pays membres de la CEE, il est légitime de penser que la CEE a eu un impact positif sur la croissance économique. Toutefois, il ne faut pas oublier que lors de cette période, les caractéristiques du commerce extérieur français restent assez proches de celles de la fin du XIX^e siècle, caractéristiques qualifiables de mercantilistes.

Durant les années 1970, le taux d'ouverture de la France a augmenté sous l'effet de la conjoncture internationale. Face à la crise, notamment dans les années 1980, le discours de libéralisation des échanges a pris de l'ampleur, et c'est dans cette voie que la France s'est engagée au sein de l'Union européenne. Pourtant, notre modèle causal ne met pas en évidence d'effet positif entre l'ouverture croissante de la France et l'augmentation du PIB.

Si notre étude met en évidence certaines anomalies dans la relation entre ouverture et croissance, elle ne permet pas de conclure que l'ouverture de l'économie française a eu un effet négatif sur la croissance économique. Pour cela, il faudrait une étude plus approfondie de la structure des échanges de la France, une analyse de l'impact de l'ouverture sur l'emploi, la productivité... Si le lien existant, lors des trente glorieuses, entre croissance et ouverture s'est distendu, il faudrait en faire l'analyse. Les enjeux actuels, processus de mondialisation et élargissement de l'Union européenne à l'Est, le réclament.

Références bibliographiques

- ADAMS J. W., 1989 : « Restructuring the French economy, *The Brooking Institution* », Washington D.C.
- AFXENTIOU P.C. et A. SERLETIS, 1992 : « Openness in the Canadian economy : 1870-1988 », *Applied Economics*, 24.
- BAHMANI-OSKOOEE M. et F. NIROOMAND, 1999 : « Openness and economic growth : an empirical investigation », *Applied Economic Letters*, 6, n° 9, p. 557-561.
- BAIROCH P., 1976 : « Commerce extérieur et développement économique de l'Europe au XIX^e », *Mouton*, École de HESS.
- BAIROCH P., 1993 : « La France dans le contexte international : Politique commerciale et commerce extérieur, 1890-1990 », in *Le Commerce extérieur français de Méline à nos jours*, Colloque du 3 juin 1992, Méréal.

- BAIROCH P., 1995 : *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, La Découverte.
- BALASSA B., 1978 : « Export and economic growth : further evidence », *Journal in development Economics*, 5, p. 181-189.
- BARRO R.J. & X. SALA-I-MARTIN, 1995 : *La croissance économique*, New York, MacGraw-Hill.
- BRODER A., 1993 : « L'économie française au XIX^e siècle », *Synthèse S Histoire*, OPHRYS.
- CARRÉ J.J., P. DUBOIS et E. MALINVAUD, 1977 : *La croissance française : un essai d'analyse économique causale de l'après guerre*, Seuil.
- DHAWAN U. et B. BISWAL, 1999 : « Re-examining export-led growth hypothesis : a multivariate cointegration analysis for India », *Applied Economics*, 31, p. 525-530.
- DICKEY D.A. et W.A. FULLER, 1979 : « Distribution of the estimators for auto-regressive time Series with a Unit Root », *Journal of American Statistical Association* 74, p. 427-431.
- DOLLAR D, 1992 : « Outward-Oriented Developing Economies Really Do Grow More Rapidly : Evidence from 1995 LDC's, 1976-1985 », *Economic Development and Cultural Change*, 40, 3 avril.
- EDWARDS S., 1993 : « Openness, Trade liberalization, and growth in developing countries », *Journal of Economic Literature*, 31, septembre, p. 1358-94.
- ESFAHANI Hadi S., 1991 : « Export, Import and economic growth in semi-industrialized countries », *Journal of Development Economics*, 35 : p. 93-116.
- FEDER G., 1983 : « On exports and economic growth », *Journal of Development Economics*, 12, pp. p. 59-73.
- FULLER W.A., 1976 : *Introduction to Statistical Time Series*, New York, Wiley.
- FINDLAY R., 1984 : « Growth and Development in Trade Models », in JONES R.W. et P. B. KENEN (eds) ; *Handbook of International Economics*, Vol. 1, Amsterdam, North-Holland, 185-236.
- GRANGER C.W.J., 1969 : « Investigating Causal Relations by Econometric Model and Cross-Spectral Methods », *Econometrica* 37, p. 424-438.
- GROSSMAN M.G. et E. HELPMAN, 1991 : « Innovation and Growth in the global Economy », MIT press, Cambridge, Massachusetts.
- HARRISON A., 1995 : « Openness and growth : a time series, cross country analysis for developing country », *NBER, Working paper*, 5221, aout .

- JOHANSEN S. et K. JUSELIOUS, 1990 : « Maximum likelihood estimation and inference on cointegration with application to the demand of money », *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, 52, p. 169-210.
- JOHANSEN S., 1988 : « Determinants of cointegration ranks in the presence of a linear trend », *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, 54, p. 383-390.
- JUNG W.S. et P.J. MARSHALL, 1985 : « Exports, growth and causality in developing countries », *Journal of Development Economics*, 18, p. 1-12.
- KENWOOD A. G. et A. L. LOUGHEED, 1992 : *The growth of the international Economy 1820-1990*, Routledge.
- KINDLEBERGER C.P., 1961 : « Foreign Trade and Economic growth : lesson from Britain and France : 1850 to 1913 », *Economic History Review*, Vol. XIV, n° 2.
- KONDRATIEFF N., 1928 : *Les grands cycles de la conjoncture*, *Economica*, 1992.
- KWAN C.C. A., J.A. COTSOMITIS et B. KWOK, 1996 : « Exports, economic growth and exogeneity : Taiwan 1953-1988 », *Applied Economics*, 28, p. 467-471.
- KWIATKOWSKI D., P. C. B. PHILLIPS, P. SCHMIDT et Y. SHIN, 1992 : Testing the Null Hypothesis of Stationarity against the Alternative of a Unit Root : How Sure Are We That Economic Time Series Have a Unit Root ?, *Journal of Econometrics*, 54, p. 159-178.
- LESOURD J.A. et C. Gerard, 1976 : « Nouvelle Histoire économique », XIX^e siècle, T.I., A. COLIN, 1992.
- LEVY LEBOYER M. & F. BOURGUIGNON, 1985 : *L'économie française au XIX^e siècle, Une analyse macroéconomique*, *Economica*.
- LIU X., SONG H. & P. ROMILLY, 1997 : « An empirical investigation of the causal relationship between openness and economic growth in China », *Applied Economics*, 29, p. 1679-1686.
- MACKINNON J.G., 1991 : « Critical values for Cointegration tests », in ENGLE R.F. et C.W.J. Granger (eds), *Long run Economic relationships : Readings in Cointegration*, Oxford University Press, p. 267-76.
- MADDISON A., 1995 : *L'économie mondiale 1820-1992 : analyse et statistiques*, OCDE.
- MICHAELY M., 1977 : « Exports and Growth : an empirical investigation », *Journal of Development economics*, 4, p. 49-53.
- MITCHELL B.R., 1992 : *International historical statistics, Europe, 1750-1988*, Stockton Press.
- MOOSA I.A., 1999 : « Is the export-led growth hypothesis valid for Australia ? », *Applied Economics*, 31, p. 903-906.

- OCDE, 1993 : « De la croissance poussée par les échanges aux échanges poussés par la croissance : Réévaluer l'expérience de développement des pays de l'Asie de l'Est », *Documents du Centre de développement*, OCDE.
- O'ROURKE KH., 1997 : *Tariffs and Growth in the last nineteenth century*, CEPR. 1700.
- O'ROURKE KH., 2000 : « Tariffs and Growth in the last nineteenth century », *The economic journal*, 110, avril.
- PHILLIPS P. C. B. et P. PERRON, 1988 : « Testing for a Unit Root in Time Series Regression », *Biometrika*, 75, p. 335-346.
- RIVERA-BATIZ L.A. et P.M. ROMER, 1991 : « Economic Integration and Endogenous growth », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 106, n° 2.
- SACHS J.D. et A. WARNER, 1995 : « Economic Reform and the process of global integration », *Brookings Papers on Economic Activity*, n° 1.
- SAUVY A., 1984 : *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, Economica.
- TOUTAIN J.C., 1997 : « Le PIB de la France, 1789-1990 », *Économie et Société*, Histoire économique quantitative, n° 11, t. XXXI.
- VAMVAKIDIS A., 1999 : « Regional trade Agreements or Broad liberalization : Which Path Leads to Faster Growth ? », *IMF Staff papers*, Vol. 46, n° 1, mars.
- VERLEY P., 1988 : « Exportations et croissance économique dans la France du XIX^e siècle », *Annales ESC*, janvier-février, n° 1.
- VILLA P., 1993 : *Une analyse macro-économique de la France au XIX^e siècle*, CNRS Éditions.
- WILLIAMSON G.J. et A.M. CLEMENS, 2001 : « Why the tariff-Growth correlation changed after 1950 », *Working Paper*, Harvard University.

ANNEXE I

Ces indicateurs sont calculés dans le but de comparer le rôle joué par un pays dans le commerce extérieur d'un autre relativement au rôle de ce dernier dans le commerce mondial.

Indicateur d'intensité relative aux exportations de la France vers le pays j (IDRX)

$$IDRX = \frac{\frac{X_{ij}}{X_i}}{\frac{M_j}{W}}$$

Avec

X_{ij} , exportations de la France vers le pays j

X_i , Exportations totales de la France.

M_j , Importations totales du pays j.

W , commerce mondiale

X_{ij}/X_i , poids des exportations de la France vers le pays j dans les exportations totales de la France.

M_j/W , poids des importations totales du pays j dans le commerce mondial

Indicateur d'Intensité relative aux importations de la France vers le pays j (IDRM)

$$IDRM = \frac{\frac{M_{ij}}{M_i}}{\frac{X_j}{W}}$$

Avec

M_{ij} , importations de la France vers le pays j

M_i , Importations totales de la France.

X_j , Importations totales du pays j.

W , commerce mondiale

M_{ij}/M_i , poids des importations de la France vers le pays j dans les importations totales de la France.

X_j/W , poids des exportations totales du pays j dans le commerce mondial

ANNEXE II

Sources pour le XIX^e siècle

PIB :

Levy Leboyer & Bourguignon (1985), *L'économie française au XIX^e siècle, Une analyse macroéconomique*, Economica.

Toutain (1997), *Le PIB de la France, 1789-1990*, Économie et société, Histoire Économique Quantitative, n° 11, t. XXXI, 1997.

Commerce extérieur :

Annuaire Statistique de la France (1878-1899), *Annales du Commerce extérieur de la France, situation économique et commerciale de la France, 1870-1914*.

Pour les ratios d'intensité commerciale, Mitchell (1992) *Annales du Commerce extérieur de la France, Commerce et navigation des principaux pays étrangers (1892-1914)*, Kenwood et Loughheed (1992), Madisson (1989).

Indice des prix :

Mitchell (1992) et Kondratieff (1928).

Taux de change :

Annales du Commerce extérieur de la France, Commerce et Navigation des principaux pays étrangers (1892-1914), Lesourd & Gerard (1976).

Tarif douanier :

Annuaire statistique de la France (1966), INSEE.

Sources pour le XX^e siècle

PIB :

Pour l'entre-deux-guerres : Villa (1993).

Depuis 1945, *Statistiques financières internationales (FMI)* et *Annuaire Statistique de la France* (INSEE).

Commerce extérieur :

Pour l'entre-deux-guerres : Villa (1993).

Depuis 1945, Statistiques financières internationales (FMI), Direction of Trade Statistics (FMI), Statistique du Commerce extérieur de la France, (ministère de l'Économie et des Finances) et Annuaire statistique de la France (INSEE), Base de données Chelem (CEPII).

Indice des prix :

Statistiques financières internationales (FMI), Annuaire statistique de la France (INSEE), Volume rétrospectif 1948-1988 et autres années.

Taux de change :

Statistiques financières internationales (FMI).

Tarif douanier :

Annuaire statistique de la France (1966), (INSEE) et INSEE résultats, plusieurs années.

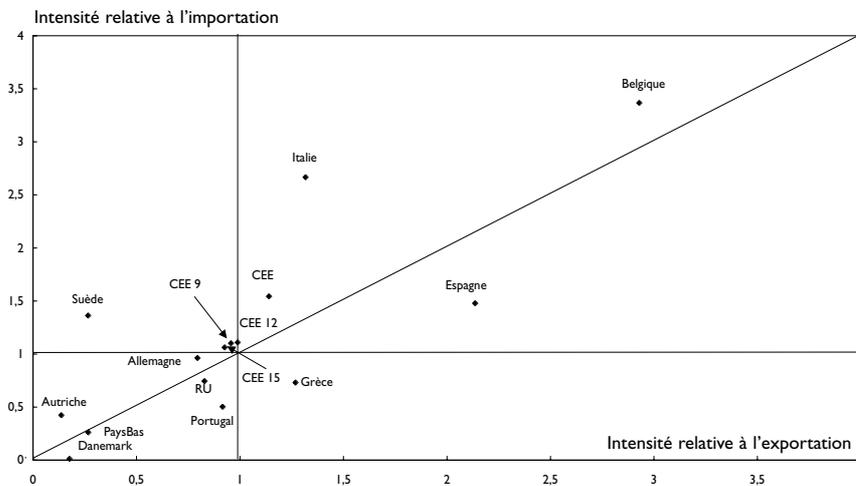
ANNEXE III

Taux de croissance annuel moyen et taux d'ouverture moyen

En %

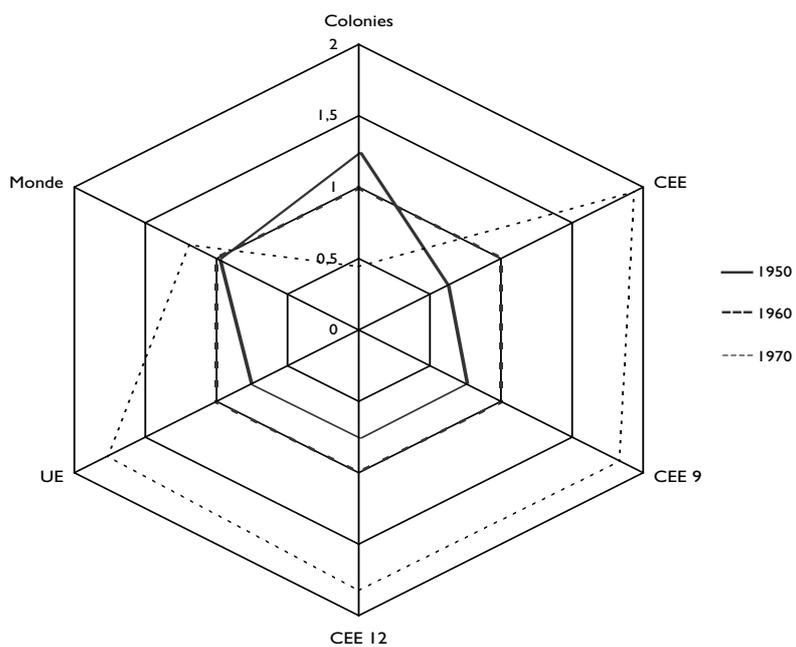
	Taux de croissance annuel moyen	Taux d'ouverture moyen
1850-59	1,2	9,43
1860-69	2,7	13,7
1870-79	1,7	17,3
1880-89	2,1	18,1
1890-99	2,3	16,7
1900-13	1,8	17,7
1918-28	5,9	11,7
1929-39	- 1,3	9,98
1949-59	4,5	9,79
1960-69	5,5	10,5
1970-79	3,9	15,7
1980-89	2,2	18,9
1990-97	1,3	18,1

I. Ouverture de la France à l'importation et exportations vers différentes zones géographiques, 1875=1



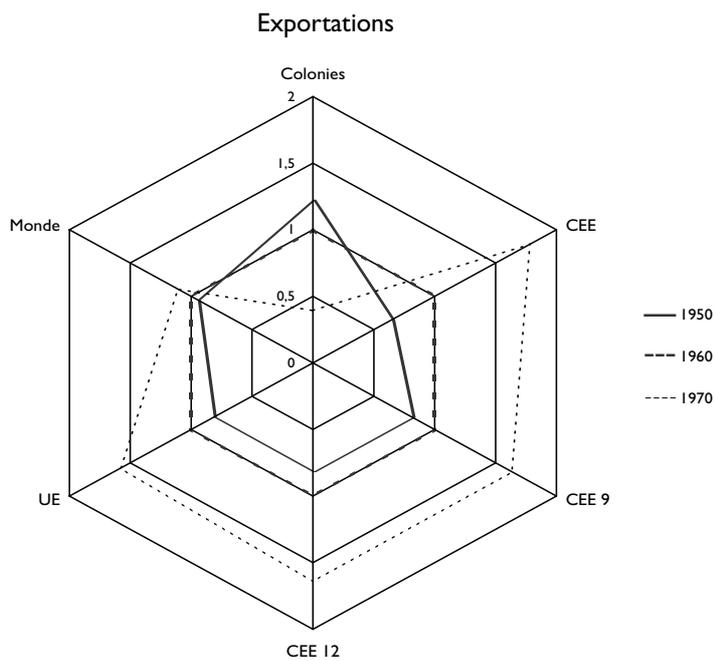
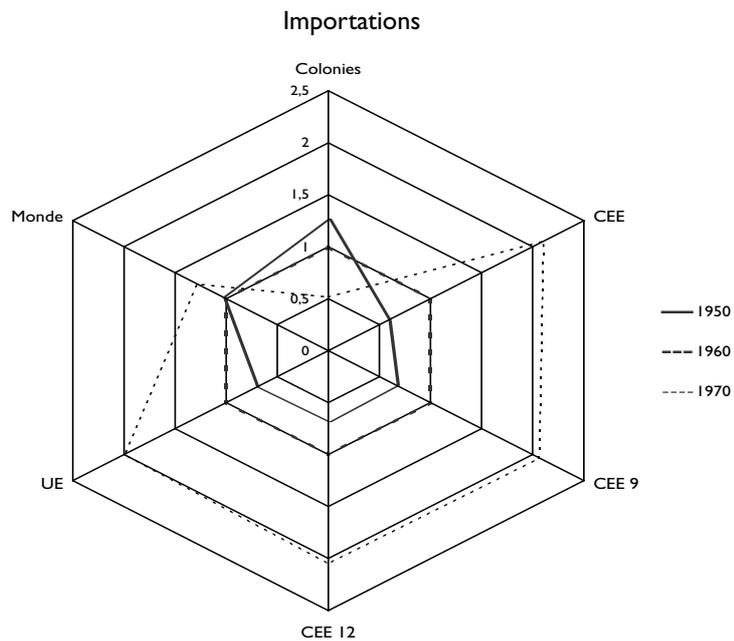
Source : Annexe II.

2. Ouverture de la France vers différentes zones géographiques (1960=1)



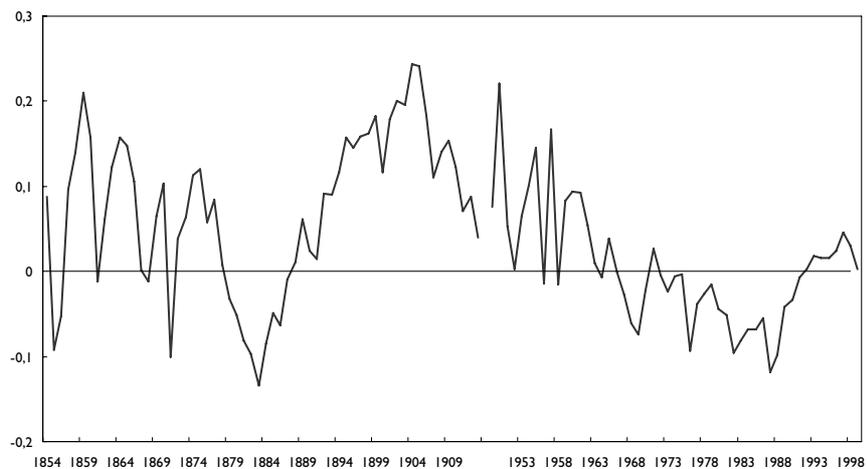
Source : Annexe II.

3. Ouverture de la France à l'importation et exportations vers différentes zones géographiques, 1960=1



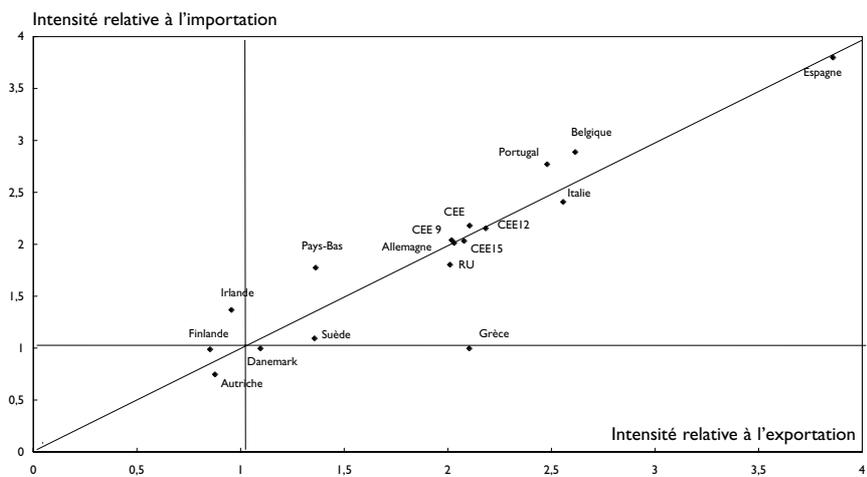
Source : Annexe II.

4. Avantage comparatif de la France vis-à-vis des pays membres de l'Union européenne



Note : $(X-M)/(X+M)$. Ratio de la Balance commerciale sur le commerce total entre la France et l'UE. Il est égal à 1 si la France est exclusivement exportatrice et à -1 si la France est seulement importatrice.
Source : Annexe II.

5. Ouverture de la France à l'importation et exportations vers différentes zones géographiques, 1999



Source : Annexe II.